



### Consignes destinées aux docteur.es

La rédaction d'une thèse n'est pas assimilable à la rédaction d'un ouvrage destiné à un public, même spécialisé, que l'on souhaite le plus large possible.

C'est pourquoi les Presses universitaires de Lyon ne publient pas de thèses *in extenso*, mais uniquement des ouvrages tirés de travaux de thèse remaniés dans l'optique d'une large diffusion.

Pour soumettre ce type de projet aux PUL, deux options :

- **Vous n'avez pas encore remanié votre thèse en vue de sa publication**

Dans ce cas, merci de transmettre à l'adresse suivante : [nathalie.petitjean@univ-lyon2.fr](mailto:nathalie.petitjean@univ-lyon2.fr) un CV, le texte de votre thèse, le rapport de soutenance de votre thèse, un plan détaillé de l'ouvrage que vous souhaitez en tirer, ainsi qu'une page décrivant les principales modifications que vous souhaitez apporter à votre thèse pour en faire un ouvrage, les apports de cet ouvrage et son originalité par rapport aux livres existants sur le sujet.

L'ensemble de ces éléments sera transmis au comité de lecture qui émettra un avis sur l'intérêt de l'ouvrage et sur la méthode envisagée pour le rédiger.

Si l'avis est défavorable, le processus s'arrêtera là.

Si l'avis est favorable, vous devrez fournir aux PUL une proposition d'ouvrage tiré de votre thèse qui s'inscrira dans le processus classique de publication,

- **Vous avez déjà rédigé une proposition d'ouvrage tiré de votre thèse**

Dans ce cas, vous pouvez vous reporter au processus classique de publication, en ajoutant à votre envoi le texte de votre thèse, ainsi que le rapport de soutenance de votre thèse et un CV.